PEFC par la mise en œuvre d'un projet e-learning 3 (EAD)

Infos pratiques

- **ECTS** : 3.0
- **Nombre d'heures** : 18.0
- **Période de l'année** : Enseignement dixième semestre
- **Méthodes d'enseignement** : A distance
- **Composante** : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- **Code ELP** : 5P0IPPFD

Présentation

Dans la continuité du cours PEFC par la mise en œuvre d'un projet e-learning 2 (5P0IPPND), cet enseignement vise à développer, tester et valider un module digital learning réalisé sur un logiciel auteur.

Objectifs

Dans la continuité du projet conduit avec le client partenaire, développer, tester et valider un module e-learning réalisé sur logiciel auteur.

Évaluation

Session 1 : Dossier à rendre

Session 2 : Dossier à rendre

Dérogatoire : pas de dérogatoire

Pré-requis nécessaires

Maitriser les fonctionnalités du logiciel auteur mobilisé pour le projet.
Avoir suivi l'EC PEFC par la mise en œuvre d'un projet e-learning 2 (5P0IPPND).

Compétences visées

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :
1/ Développer, avec un logiciel auteur, un module digital learning dans le cadre d'un projet collaboratif.
2/ Tester et valider un module digital learning, en lien avec un client, dans le cadre d'un projet collaboratif.

Examens

Session 1 : " Pour cet EC, l'usage de l'intelligence artificielle (IA) générative est autorisé à condition que les résultats fournis par l'IA constituent un matériau pour votre réflexion et fassent l'objet d'une réappropriation et d'une reprise critique. Tous les usages doivent être ainsi documentés dans une section dédiée à la fin de votre travail. Cette section doit permettre à votre lecteur d'évaluer la manière dont vous avez travaillé avec l'IA et mobilisé cette ressource au service d'un travail personnel. L'intégration directe de contenus engendrés par l'IA doit être faite sous le régime de la citation."

Session 2 : " Pour cet EC, l'usage de l'intelligence artificielle (IA) générative est autorisé à condition que les résultats fournis par l'IA constituent un matériau pour votre réflexion et fassent l'objet d'une réappropriation et d'une reprise critique. Tous les usages doivent être ainsi documentés dans une section dédiée à la fin de votre travail. Cette section doit permettre à votre lecteur d'évaluer la manière dont vous avez travaillé avec l'IA et mobilisé cette ressource au service d'un travail personnel. L'intégration directe de contenus engendrés par l'IA doit être faite sous le régime de la citation."

Bibliographie

Nogier, J-F. (2020). UX Design & ergonomie des interfaces. (7e éd.).Dunod

Ressources pédagogiques

Extraits d'ouvrages, articles scientifiques, modules e-learning, vidéos, guide.

Contact(s)

> Jonathan Francois

Contact administratif
jonathan.f@parisnanterre.fr

> Christophe Jeunesse

Responsable pédagogique
cjeunesse@parisnanterre.fr